

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: AGITA® 10WG

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2018-0019

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0012259-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

AGITA® 10WG
MS Thia-Fly

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Elanco Animal Health Inc.
	Adresse	Mattenstrasse 24A 4058 Basel Suisse
Numéro de l'autorisation	BE2018-0019	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0012259-0000	
Date de l'autorisation	26/07/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	11/06/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Kwizda Agro GmbH
Adresse du fabricant	Werk Leobendorf B6 Laaer Straße, Kwizda-Allee 1 2100 Leobendorf Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Werk Leobendorf B6 Laaer Straße, Kwizda-Allee 1 2100 Leobendorf Autriche
Nom du fabricant	Schirm GmbH
Adresse du fabricant	Dieselstraße 8 85107 Baar-Ebenhausen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Dieselstraße 8 85107 Baar-Ebenhausen Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	54 - Thiaméthoxame
Nom du fabricant	Syngenta Crop Protection AG
Adresse du fabricant	Syngenta Crop Protection AG CH-4002 Bâle Suisse
Emplacement des sites de fabrication	ESIM Chemicals GmbH 4020 Linz Autriche
	Deccan Fine Chemicals (India) Private Limited 403110 Goa Inde
Substance active	65 - Cis-tricos-9-ene (muscalure)
Nom du fabricant	Denka International B.V.
Adresse du fabricant	Hanzeweg 1 3771 Barnveld Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Hanzeweg 1 3771 Barnveld Pays-Bas

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Thiaméthoxame	thiamethoxam	Substance active	153719-23-4	428-650-4	10
Cis-tricos-9-ene (muscalure)	cis-Tricos-9-ene; (Z)-Tricos-9-ene	Substance active	27519-02-4	248-505-7	0,05

Sulfuric acid, mono- C10-16-alkyl esters, sodium salts	Substance non active	68585-47-7	271-557-7	1,5
--	----------------------	------------	-----------	-----

2.2. Type de formulation

WG - Granulés à disperser dans l'eau

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus .

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Recueillir le produit répandu.
 Éliminer le contenu dans une installation d'incinération agréée.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Porter des vêtements de protection.
 Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - A usage professionnel

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Pour le contrôle des mouches domestiques (*Musca domestica*) dans les bâtiments d'élevage.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Musca domestica*
Nom commun: Mouche domestique
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

AGITA 10WG est une formulation adaptée au contrôle des mouches domestiques adultes dans les bâtiments d'élevage dont les exploitations avicoles, porcines et bovines laitières, les étables, les installations de manipulation ou d'hébergement des animaux et les autres zones afférentes où le contrôle des mouches domestiques est nécessaire. Le produit doit être appliqué aux endroits où les mouches sont habituellement observées en train de se nourrir ou de se poser, tels que, mais pas uniquement, les rebords de fenêtres, le haut des murs, les cloisons de séparation et les allées. Le produit doit être appliqué uniquement sur des panneaux à suspendre.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Panneau à suspendre
Description détaillée:

100 g de produit à diluer dans 80 ml d'eau. Appliquer le produit dilué (à l'aide d'un pinceau/rouleau) sur dix panneaux à suspendre de 20 cm x 30 cm. Suspendre 10 panneaux pour 80 à 120 m² de surface de mur.

L'application peut être répétée toutes les 6 semaines.

Le produit peut nécessiter jusqu'à 4 semaines pour être efficace. Ne renouveler le traitement sur la zone traitée qu'après 6 semaines au minimum.

Répéter l'application si la zone traitée a été recouverte de poussière ou si des insectes ont consommé l'appât.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 100 g de produit à diluer dans 80 ml d'eau. Appliquer le produit dilué sur dix panneaux à suspendre de 20 cm x 30 cm. Suspendre 10 panneaux pour 80 à 120 m² de surface de mur.

Dilution (%): Diluer 100 g de produit dans 80 ml d'eau.

Nombre et fréquence des applications:

Si nécessaire, l'application peut être répétée toutes les 6 semaines. Le produit peut nécessiter jusqu'à 4 semaines pour être efficace. Ne renouveler le traitement sur la zone traitée qu'après 6 semaines au minimum. Répéter l'application si la zone traitée a été recouverte de poussière ou si des insectes ont consommé l'appât.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Pot HDPE 100 g – 5 kg

Sachet imprimé laminé PET/Alu/PET/PE - 25 sachets x 20 g stockés dans une boîte de distribution en carton rigide.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Lire l'étiquette et les informations sur le produit avant utilisation.

Le produit contient du thiaméthoxam qui est toxique pour les abeilles.

Réservé à un usage professionnel.

Réservé à un usage intérieur.

Conserver à l'écart de toute denrée alimentaire, boisson et aliment pour animaux.

Avant application, enlever toute denrée alimentaire et tout aliment pour animaux non recouverts.

Appliquer hors de portée des enfants et des animaux.

Dans un récipient distinct, mélanger la quantité indiquée d'AGITA 10WG dans le volume correspondant d'eau tiède et remuer.

Utiliser un récipient dont le volume est 1/3 plus grand que la quantité d'eau à ajouter et attendez que la mousse disparaisse avant application (au pinceau ou au rouleau).

Le produit doit être appliqué uniquement sur des panneaux à suspendre.

Appliquer uniquement sur des panneaux non absorbants à fixer ensuite aux murs ou aux plafonds où les mouches se posent préférentiellement.

Ne pas appliquer le produit directement sur les surfaces (par ex. sur les murs) dans le bâtiment.

Pour les étapes de mélange/remplissage et d'application, la personne manipulant le produit doit porter des vêtements jetables (par ex. blouse, tablier, combinaison en papier) pour éviter les rejets dans le réseau des égouts lors du lavage des vêtements contaminés.

Laver les mains et la peau exposée immédiatement après avoir manipulé le produit.

La zone où se font le mélange/le remplissage et l'application sur les panneaux à suspendre doit être recouverte d'une bâche en plastique jetable pour éviter de contaminer les surfaces et le sol adjacents.

Ne pas nettoyer la zone traitée.

Retirer tous les panneaux à suspendre traités avec le produit biocide avant les activités de (pré)-nettoyage et/ou de désinfection.

Le matériel utilisé dans le cadre de l'application en panneaux à suspendre (par ex. pinceaux, rouleaux, panneaux à suspendre) ne doit pas être nettoyé après utilisation. Tout le matériel contaminé peut être réutilisé sans être nettoyé (si possible) et doit toujours être éliminé avec précaution conformément à la réglementation locale (sans rejet dans les eaux usées).

Le produit doit être utilisé en association avec un larvicide et en alternance avec un adulticide présentant un mode d'action différent. Si le produit est inefficace, veuillez en informer le titulaire de l'autorisation.

Le produit peut nécessiter jusqu'à 4 semaines pour être efficace. Ne renouveler le traitement sur la zone traitée qu'après 6 semaines au minimum.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les consignes d'utilisation spécifiques.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Veillez à ce que le personnel médical soit informé de la/des substances(s) impliquée(s) et prenne les mesures de protection individuelles appropriées. Eloigner la personne affectée de la zone de danger et l'emmener dans une pièce bien ventilée ou à l'air libre. La protéger de l'hypothermie.

Inhalation : Sortir à l'air libre. Contacter un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon et retirer tous les vêtements et les chaussures contaminés.

Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Rincer les yeux à l'eau claire durant plusieurs minutes.

Ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et montrer ce récipient ou l'étiquette. Aucun antidote spécifique n'est connu ! Appliquer un traitement symptomatique.

En cas de déversement accidentel, arrêter l'écoulement du produit si cela peut se faire sans risque. Endiguer le déversement bien en amont pour l'éliminer plus tard. Après la récupération du produit, rincer la zone à grande eau.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Les restes du produit appliqué, l'eau de rinçage du matériel de traitement et les autres déchets (par ex. les emballages vides, les panneaux à suspendre usagés) doivent être éliminés conformément aux réglementations locales sur les déchets. Ne déverser aucun résidu de produit ni l'eau de rinçage du matériel de traitement dans les égouts.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Une durée de conservation de 2 ans est justifiée.

Stocker dans le récipient d'origine.

Maintenir le contenant bien fermé.

Protéger de la lumière et de l'humidité.

Température de stockage : conserver en dessous de 25 °C.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir 4.1.1

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir 4.1.2

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 4.1.3

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir 4.1.4

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 4.1.5

6. Autres informations

Le suivi du risque d'apparition de résistances doit être effectué de manière continue, et les stratégies applicables pour la gestion des résistances doivent être incluses sur l'étiquette comme suit :

Ce produit ne doit pas être utilisé de façon continue contre les mouches domestiques dans des bâtiments d'élevage de type intensif ou en environnement contrôlé car cela pourrait causer des échecs en raison de la résistance aux insecticides.

Le thiaméthoxam, qui est le principe actif d'AGITA 10WG, appartient à la classe des insecticides néonicotinoïdes au mode d'action différent des autres classes d'insecticides comme les pyréthrinoïdes et les organophosphates.

L'utilisation de panneaux à suspendre permet d'éviter de traiter la majeure partie du bâtiment d'élevage, réduisant ainsi la probabilité d'être en contact avec un dépôt de produit sous-dosé sous-létal. Cependant, pour minimiser les risques de futur développement de résistances, il est conseillé d'éviter d'utiliser AGITA 10WG de façon exclusive et continue comme unique agent de contrôle des mouches.

AGITA 10WG doit être utilisé comme l'un des composants d'un programme de gestion des nuisibles intégrant des produits de classes chimiques différentes et des moyens non chimiques (par ex. moustiquaires, pratiques sanitaires).

Toxique pour les abeilles.

UFI: 9G30-81P4-P00M-7KHV